

Dossier de formation Apprenti dessinateur en Architecture

1 Documents de références (adf-ptc.ch) (citedesmetiers.ch/geneve/) (fai-ge.ch) (icp.ge.ch/po/cfp-c)

- 1.1 Guide méthodique et **directives sur le dossier de formation** (C.3 pages 18 à 29) et **vue d'ensemble orientation architecture** (page 11)
- 1.2 Plan de formation pour CFC Dessinateur/trice **complété par l'apprenti**
- 1.3 Contrôle de formation (**missions**)
- 1.4 Programme d'étude des **cours Inter-Entreprises (CIE)**
- 1.5 Guide pour la procédure de qualification (**CFC**)
- 1.6 **Mémento** des apprentis et des étudiants du CFPC
- 1.7 **Ordonnance** sur la formation professionnelle initiale 64008 Architecture

2 Contrôles de formation en entreprises

- 2.8 Copie de l'attestation eduPros du **maître d'apprentissage**
- 2.9 Lettre de l'OFPC indiquant le **nom du commissaire, du conseiller en formation**
- 2.10 **Rapports de visites** du commissaire
- 2.11 **Rapports de formation** (2 par année) à présenter au commissaire lors de la visite
- 2.12 **Qualicarte** (1 par année) à présenter au commissaire lors de la visite www.formationprof.ch
- 2.13 Dossier de contrôle de formation en entreprise (**missions**)
- 2.14 Dossiers et rapports d'évaluation des stages (facultatifs)
- 2.15 Attestations ou contrôle de la capacité à utiliser les logiciels DAO et CAO (facultatif)
- 2.16 Cahier manuscrit de **notes diverses**
- 2.17 Classeur ou **cahier de croquis**

3 Rapports des Cours Inter-Entreprises (CIE)

- 3.18 Attestations des **cours CIE** et les travaux y relatifs

4 Certificats scolaires

- 4.19 **Epreuves de l'école professionnelle** signées par le formateur et la formation complémentaire en cas de mauvais résultats
- 4.20 **Bulletins scolaires**

Dans son ensemble, le dossier de formation apporte un aperçu global du profil de compétences de l'apprenti. Il constitue un bon outil de base pour postuler pour un premier emploi.

L'apprenti est responsable de son dossier de formation, avec les conseils de son formateur, l'école et le contrôle du commissaire.

Dossier de formation Apprenti dessinateur en Architecture

5 Livre de travail – Book – Portfolio

- 5.1 **CURRICULUM VITAE** de l'apprenti (complété au fur et à mesure de sa scolarité)
- 5.2 **Plans et détails** à l'échelle ou réductions des projets suivis
- 5.3 **Croquis constructifs et croquis libres** (environ un par semaine)
- 5.4 **Détails de principe** des thèmes traités à l'école
- 5.5 **Photos** de chantiers, maquettes, visites, expositions, etc. avec légendes
- 5.6 Extraits de **normes SIA** et/ou de **lois** concernant les projets suivis
- 5.7 **Documents complémentaires** issus des points 2 à 4
- 5.8 **Portfolio** organisé soit par thème ou par année de formation

Dans son ensemble, le dossier de formation apporte un aperçu global du profil de compétences de l'apprenti. Il constitue un bon outil de base pour postuler pour un premier emploi.

L'apprenti est responsable de son dossier de formation, avec les conseils de son formateur, l'école et le contrôle du commissaire.